

## LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE L'OPCVM CM-AM FRANCE

Codes ISIN :  
Part M : FR0014004P58  
Part RC : FR0010359356  
Part RC2 : FR0014004P17  
Part RD : FR0010361048  
Part S : FR0014004P33

Paris, le 14/08/2025

### Objet : Modification de la stratégie d'investissement de l'OPCVM CM-AM FRANCE

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de l'**OPCVM CM-AM EUROPE FRANCE**, (ci-après « le fonds ») géré par Crédit Mutuel Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

#### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion a décidé de modifier la prise en compte des critères extra-financiers des valeurs en portefeuille, en passant d'une approche en sélectivité à une approche en amélioration de note, de façon à permettre à la gestion de saisir toutes les opportunités liées aux valeurs de l'univers d'investissement.

La classification de votre fonds en tant que produit promouvant des objectifs environnementaux et sociaux reste inchangée.

#### Quand ces opérations interviendront-elles ?

**Ces modifications entreront en vigueur le 01/09/2025.**

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

#### Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif**



#### Quel est l'impact de ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération est fiscalement neutre.

## Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

**Tableau comparatif des éléments modifiés :**

	Avant	Après
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Critères extra-financiers pris en compte ou modifiés</b>		
- Modification du niveau de communication sur la prise en compte des critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Approche significativement engageante	Approche non significativement engageante
- Modification de la méthodologie de prise en compte des critères extra-financiers	Approche en sélectivité	Approche en amélioration de note
- Modification de la proportion d'investissement durable	30%	50%

## Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du fonds ainsi que le Document d'Information Clé mis à jour au jour de l'opération sur le site internet de votre banque ou d'en faire la demande auprès de :

**CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT**  
128 boulevard Raspail  
75006 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Pour toute opération de souscription ou rachat, n'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**CRÉDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT**  
Direction Relations Distributeurs

